

17 déc 2014 -11:34

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2014

## Renouvellement du mandat du Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon et du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au renouvellement du mandat du Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides.

Le mandat de M. Dirk Van den Bulck arrive à échéance le 31 décembre 2014. Son évaluation de fin de mandat est positive. Dès lors, le Conseil des ministres a décidé de renouveler le mandat de M. Van den Bulck en tant que Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides, pour une durée de cinq ans à partir du 1er janvier 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Theo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur  
rue de la Loi 18  
1000 Bruxelles  
Belgique

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>